

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements de camping et/ou d'hébergements locatifs au sein de notre camping. En réservant dans notre camping, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV.

1/ PRESTATIONS - TARIFS

➤ Emplacements nus

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Le prix de votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend la location de l'emplacement, la possibilité pour 2 personnes d'y séjourner, celle d'y installer 1 tente, 1 caravane ou 1 camping-car, 1 véhicule en sus de la tente ou de la caravane et l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires et, selon le forfait choisi, un branchement au réseau électrique.

Forfait Nature : Forfait 2 personnes / 1 véhicule / 1 tente, caravane ou camping-car. Sans électricité.

Forfait Confort : Forfait Nature avec électricité 16 Ampères.

Forfait Confort Espace : Forfait Confort plus spacieux.

Forfait Privilège : Forfait Confort Espace avec vue sur le lac.

Forfait Freecamp : Forfait Confort Espace équipé d'une cuisine, d'un sanitaire et une douche privés.

Les frais annexes (pers supp, animal...) ne sont pas compris dans les forfaits susvisés et s'ajoutent à ce dernier.

➤ Hébergement locatif

Nos prix comprennent la location de l'hébergement en fonction du nombre de personnes (suivant la capacité de l'hébergement), les charges d'eau, de gaz et d'électricité (sauf en période hivernale et hors recharge de batterie moteur de véhicule électrique ou hybride), le stationnement d'un seul véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires. **Un dépôt de garantie de 280€** vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Nous réservons toutefois le droit d'en conserver une partie ou la totalité en cas de détérioration de l'hébergement et/ou de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Nous nous réservons aussi le droit d'en déduire la somme de **80€ au titre des frais de ménage** si celui-ci n'a pas été effectué correctement lors du départ.

➤ Dispositions communes

Les prix indiqués sont exprimés en € TTC et ne comprennent pas la **taxe de séjour équivalente à 0.65€/jour pour les personnes de plus de 18 ans**. Nos prix sont par ailleurs susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Le prix contractuel, dû par vous, est celui approuvé sur votre confirmation de réservation. Flower Campings applique la tarification dynamique. De ce fait, les tarifs sont susceptibles d'évoluer à la hausse comme à la baisse. Les avantages « partenaires » et les promotions ne peuvent être appliqués sur une réservation ayant fait l'objet d'une confirmation, que celle-ci soit déjà réglée en totalité ou en partie ; ceux-ci ne sont en aucun cas rétroactifs. Ainsi, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

2/ CONDITIONS DE RÉSERVATION

➤ Modalités de réservation

Vous pouvez effectuer une réservation sur notre site www.chausseliere.com, le site www.flowercampings.com ou par téléphone. Toute demande de réservation doit être accompagnée :

- Du règlement d'un acompte de 30 % incluant le prix TTC des prestations réservées et la taxe de séjour ;
- Et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite).

La réservation effectuée n'a de valeur contractuelle qu'à réception par vos soins, d'une confirmation de réservation écrite, par courrier, récapitulant toutes les informations relatives à votre séjour. **Le solde du prix du séjour**, en ce compris le prix des prestations réservées TTC et la taxe de séjour, **est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour pour les hébergements locatifs et à l'arrivée pour les emplacements nus**. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans le délai susvisé, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent. Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement lors de la réservation, sauf conditions plus favorables dont vous seriez le cas échéant informé.

➤ Droit de rétractation

Selon l'art L.221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

➤ Capacité maximum

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par le type d'hébergement ou d'emplacement réservé, nouveaux né compris. Si nous observons à votre arrivée que la capacité maximum de l'hébergement ou de l'emplacement réservé est dépassée, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès à l'hébergement ou à l'emplacement réservé, sans remboursement du prix du séjour.

➤ Clients - Mineurs

Les enfants mineurs restent sous l'entière responsabilité de leurs parents et/ou accompagnant pendant toute la durée de leur séjour. Nous ne pourrions procéder à la réservation d'un séjour pour des enfants mineurs que dans le cas où ceux-ci sont sous la responsabilité d'un accompagnant majeur ou de leur représentant légal.

3/ MODALITÉS DE PAIEMENT

➤ Mode de paiement accepté

Vous pouvez payer votre réservation ou votre séjour en euros via les modes de paiement suivants : **chèque bancaire, chèques vacances, espèces ou carte bancaire**. Toutefois, par dérogation, les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour doivent être réglées par carte bancaire exclusivement.

➤ Clientèle de passage

Pour les séjours en emplacement sans réservation (et uniquement en basse saison), vous devez, à votre arrivée, payer obligatoirement à tout le moins la première nuit. Vous êtes chargés d'indiquer à la réception la durée de séjour souhaitée ou prolongée. Le solde est à régler au plus tard la veille du départ ; vous devez à ce titre tenir compte des horaires d'ouverture de la réception. En cas de paiement par avance et de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

4/ SÉJOUR

➤ Remise des clés

Pour les emplacements nus, les arrivées se font entre 14H et 19H (20H Juillet et Août) et les départs avant 12H. Pour les hébergements, les arrivées se font seulement à partir de 15H et jusqu'à 19H (20H Juillet et Août) et les départs pour 10H maximum. Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée. Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, et/ou l'état général du locatif doit être notifiée par écrit au plus tard 24H après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24H après le jour d'arrivée. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ ; le ménage devra notamment y avoir été fait par vos soins. À défaut, le camping se réserve le droit d'imputer les frais de ménage à votre dépôt de garantie en application de l'article 1 des présentes conditions.

➤ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre confirmation de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

➤ Animaux

Les chats ainsi que les « nouveaux animaux de compagnie » ne sont pas acceptés. Les chiens, exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés. Seuls les petits chiens de moins de 6kg sont acceptés dans les hébergements locatifs mais ne doivent pas être laissés seuls à l'intérieur. Quels qu'ils soient, nous exigeons qu'ils soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Nous vous remercions de bien vouloir vous munir du carnet de santé à jour de l'animal ainsi que des justificatifs des vaccins.

➤ Espace aquatique

L'accès à l'espace aquatique est STRICTEMENT RÉSERVÉ à la clientèle du camping. Tout visiteur extérieur ne peut y avoir accès. Les shorts de bain sont interdits.

➤ Règlement intérieur

Vous devrez pendant toute la durée de votre séjour respecter le règlement intérieur du camping, dont une copie est affichée à la réception. Nous pouvons vous en faire parvenir un exemplaire par courrier sur demande.

➤ Image

Nous pourrions, pendant votre séjour, être amenés à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du camping à des fins d'animation et/ou de communication sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En régularisant votre réservation, vous êtes présumés nous autoriser à utiliser les photos et/ou sur lesquelles vous apparaissez aux fins susvisées. Vous vous portez fort par ailleurs de cette autorisation par les personnes vous accompagnant. Tout refus spécifique devra nous être notifié par courrier ou lettre recommandée avec accusé de réception.

➤ Indisponibilité de certains services

Les services et installations que nous proposons (piscine, snack, activités, animations, etc.) sont susceptibles de ne pas être disponibles toute l'année, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou de ne pas fonctionner à toutes les saisons de l'année. Ils peuvent donc être momentanément indisponibles pendant tout ou partie de votre séjour. Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce titre ; aucune restitution de prix, partielle ou totale, ne sera par ailleurs opérée de ce fait.

➤ Résolution du contrat de réservation en cas de faute de votre part

Le contrat de réservation sera résolu de plein droit en cas de survenance de l'un ou l'autre des événements suivants

- En cas de non-respect réitéré, c'est-à-dire à nouveau constaté après une mise en demeure de vous mettre en conformité notifiée par courrier, par vous et/ou vos accompagnants de notre règlement intérieur. Dans ce cas, vous devrez quitter votre hébergement ou votre emplacement dans les 24 heures de la résiliation de votre contrat, qui vous sera notifiée par courrier. Il ne sera procédé à aucune restitution de prix de notre part,
- En cas de non-présentation au sein du camping dans un délai de 24H à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée. Nous disposerons de votre hébergement au terme du délai de 24H susvisé si nous n'avons pas réussi à vous joindre aux coordonnées communiquées lors de la réservation de votre séjour. Nous conserverons le cas échéant l'ensemble des sommes que vous nous aurez versées ; aucun remboursement ne sera opéré.

5/ MODIFICATION DU SÉJOUR

Vous pouvez demander à modifier les dates et/ou modalités (type d'hébergement) de votre séjour au sein de notre camping, à condition que votre demande nous parvienne par courrier au moins 21 jours avant la date d'arrivée initiale. Vous devrez toutefois réserver un nouveau séjour au sein de notre camping au cours de la même saison que celle au cours de laquelle le séjour initial était prévu, selon les disponibilités et tarifs en vigueur. Votre séjour initial ne pourra être modifié plus d'une seule fois. Si vous ne pouvez honorer le séjour substitué au séjour initial, il sera considéré comme annulé ; les sommes versées ne vous seront pas remboursées.

Si le prix du séjour substitué est supérieur à celui du séjour initial, vous devrez vous acquitter de la différence. À défaut, le séjour substitué sera considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliqueront. Si le prix du séjour substitué est inférieur au prix du séjour initial, nous conserverons la différence de prix, en réparation du préjudice résultant de la modification de séjour.

6/ ANNULATION DE SÉJOUR

➤ Annulation par vos soins

Toute annulation doit nous être notifiée par tous moyens écrits sur support durable (par courrier, courrier recommandé avec avis de réception, etc.).

- Si votre courrier/courrier est présenté plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte versé et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation, restent acquis au camping.
- Si votre courrier est présenté entre le 30ème et le 15ème jour précédant votre arrivée, le montant de l'acompte versé et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation lors de la réservation, restent acquis au camping ; le solde du prix du séjour fera l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, qui devra être réservé dans un délai d'un an à compter de la date du séjour. Si vous avez réservé votre séjour moins de 30 jours avant la date de votre arrivée, et que votre courrier d'annulation est présenté 15 jours ou plus avant cette date, les sommes correspondant au montant de l'acompte et de la cotisation liée à l'assurance annulation éventuellement souscrite visées à l'article 2 des présentes CGV seront conservées par le camping ; le surplus fera l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, qui devra être réservé au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante.
- Si votre courrier est présenté moins de 15 jours avant la date de votre arrivée, la totalité des sommes versées au camping lui restent acquises.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Par dérogation à ce qui précède,

- Si votre annulation procède de ce que vous résidez au sein d'une zone où une mesure de confinement interdisant aux personnes qui y résident de se déplacer pour éviter la propagation du Covid 19 est en vigueur à la date du début de votre séjour, le montant de l'acompte versé, les frais de dossier versés, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis au camping ; le surplus fera l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, qui devra être réservé dans un délai d'un an à compter de la date du séjour. Ce, même si votre courrier d'annulation nous est présenté moins de 15 jours avant la date du début de votre séjour ;
- Si votre annulation résulte d'un cas de force majeure, c'est-à-dire d'un événement imprévisible, irrésistible (insurmontable) et extérieur (échappant à votre contrôle), toutes les sommes que vous avez versées vous seront restituées.

➤ Annulation par le camping

Si nous sommes contraints d'annuler une réservation que nous vous avons confirmée, nous vous en avertirons dans les meilleurs délais, par courrier ; les sommes versées vous seront intégralement remboursées dans un délai précis dans les Conditions Particulières de chaque camping.

7/ RÉCLAMATIONS - LITIGES

Toute réclamation éventuelle liée à un séjour devra être formulée par écrit, et nous être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant la fin du séjour. En cas de litige et à défaut de solution amiable trouvée dans le mois suivant la réception de la lettre de réclamation susvisée, vous pourrez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, à condition de le saisir dans l'année suivant l'envoi de votre lettre de réclamation. Par défaut, nous vous proposons le recours au médiateur de la consommation suivant : CM2C – 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS – 06 09 20 48 86 - www.cm2c.net.

8/ DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les traitements de données à caractère personnel que nous mettons en œuvre pour les besoins de la réservation sont encadrés par la Charte de protection de données Personnelles Flower, disponible sur le site internet Flower. Nous vous informons que vous disposez d'un droit d'opposition spécifique au démarchage téléphonique que vous inscrivant sur la liste Bloctel (<https://www.bloctel.gouv.fr/>).